



Tour Montet Océral
9, Square de Liège - BP 29
54501 Vandœuvre cedex
Tél. : 03 83 56 05 66
Fax : 03 83 56 68 11
email : contact@excoloraudit.fr

ASSOCIATION MEUSIENNE DE PREVENTION MEDICALE

A.M.P.M.

31 Rue du Four – 55000 BAR-LE-DUC

D. Thomassin
M. Zirah
I. Chaillet
S. Poirot
J.M. Nesme

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions régimentées.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Subventions perçues par votre Association en 2008

- accordée par la Ligue Contre le Cancer de la Meuse
- accordée par le GRSP de Lorraine :
- accordée par la CPAM de la Meuse
- accordée par la MSA
- accordée par le RSI

3 000 €
197 871 €
182 628 €
13 839 €
7 915 €
405 253 €

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Convention conclue dans le cadre de la deuxième lecture de mammographie :

Cette deuxième lecture est confiée à des médecins radiologues agréés de Meuse. Dans ce cadre, votre Président Monsieur le Docteur François, ainsi que Monsieur le Docteur Donze, membre du Conseil d'Administration, ont perçus des honoraires de relecture calculés suivant les mêmes conditions que pour les autres médecins radiologues agréés.

Lecture des test HémoCulis par le Centre de Médecine Préventive de Vandoeuvre :

Par convention du 30 août 2007, l'association AMPM a convenu de confier au Centre de Médecine Préventive de Vandoeuvre, la lecture des tests HémoCulis, dans le cadre de la campagne de dépistage du cancer colorectal dans le département de la Meuse.

A ce titre, il a été facturé sur l'exercice 2008 une somme de 45 603 €.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Vandoeuvre, le 2 avril 2009

EXCOLORAUDIT
Commissaire aux Comptes

M. ZIRAH





Tour Montet Octroi
9, Square de Liège - BP 29
54501 Vandœuvre cedex
Tél. : 03 83 56 05 66
Fax : 03 83 56 68 11
email : contact@excoforaudit.fr

ASSOCIATION MEUSIENNE DE PREVENTION MEDICALE

A.M.P.M.

31 Rue du Four – 55000 BAR-LE-DUC

D. Thomassin
M. Zirah
I. Chaillet
S. Poitrot
J.M. Nesme

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Meusienne de Prévention Médicale - A.M.P.M., tels qu'ils sont joints au présent rapport et présentant un excédent de 24 979 € ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Nous avons notamment pu apprécier les principes retenus pour la comptabilisation des subventions que vous avez perçues au cours de cet exercice et pour l'enregistrement en fonds dédiés des engagements restant à réaliser pour un montant de 19 849 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Vandœuvre, le 2 avril 2009

EXCO LORAUDIT
Commissaire aux Comptes

M. ZIRAH



	Amortissements	Provisions	Bail	TOTAL DE L'ACTIF
Net au	Net au			
31/12/07	31/12/08			
40 007	20 872		20 872	689 664
Fournisseurs débiteurs	3 157		3 157	9 525
Personnel				
Taxes sur chiffre d'affaires				
Autres créances	14 067		14 067	14 067
Divers				
Avances & aptes versés s/command				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	456 384		456 384	456 384
Total	494 481		494 481	689 664
				9 525
Marchandises	20 872		20 872	20 872
Créances	40 007		40 007	40 007
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	3 157		3 157	3 157
Personnel				
Taxes sur chiffre d'affaires				
Autres créances	14 067		14 067	14 067
Divers				
Avances & aptes versés s/command				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	456 384		456 384	456 384
Total	494 481		494 481	494 481
				9 525
Charges constatées d'avance	9 525		9 525	9 525
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	9 525		9 525	9 525
Total	9 525		9 525	9 525
				11 204
TOTAL DE L'ACTIF	537 630	136 221	689 664	689 664
				537 630
	553 443		689 664	689 664
	9 525		9 525	9 525
	11 204		11 204	11 204
	11 204		11 204	11 204
	448 749		494 481	494 481
	387 578		456 384	456 384
	21 164		14 067	14 067
	40 007		3 157	3 157
	40 007		20 872	20 872
	40 007		40 007	40 007

	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associés sans droit de reprise	173 970	173 970
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	134 759	134 759
Report à nouveau	121 989	42 851
Acomptes sur dividendes		
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 979	79 137
Fonds associés avec droit de reprise		
Legs et donations		
Subinvestissements/biens non renouvelés		
Subventions d'investissement		
Subinvest inscrites C.résult		
Provisions réglementées		
Provisions		
AUTRES FONDS PROPRES		
<u>Avances conditionnées</u>		
Total	455 697	430 718
FONDS DÉDIES/SUBVENTIONNÉS		
Fonds dédiés/subventionnés	19 849	19 849
PROVISIONS ET CHARGES		
<u>Provisions pour risques</u>	15 306	15 306
Provisions pour charges		
Total	35 155	35 155

	31/12/08 Net au	31/12/07 Net au
DETTES		
Emprunts obligat convert		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Personnel		
Organismes sociaux		
Impôt sur les bénéfices		
Taxes / chiffres d'affaires		
Obligations cautionnées		
Autres dettes fisc. et soc.		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
Total	62 591	71 757
TOTAL DU PASSIF	553 443	537 630

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	553 442 Résultat: Bénéfice
----------------------------------	----------------------------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le Conseil d'Administration de l'Association .

24 978

Nom de l'entreprise	ASS ASSOCIATION MEUSIENNE DE PREVENTION
Activité exercée	
Adresse	31 rue du four 55000 BAR LE DUC

Annexe	
Comptes annuels au 31/12/2008	ASS MEUSIENNE DE PREVENTION MEDICALE

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

La loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

Les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avais & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

3 Notes sur le bilan actif

ASS MEUSIENNE DE PREVENTION MEDICALE	Annexe
Comptes annuels au 31/12/2008	

Frais d'établissement	Non applicable
Fonds commercial	Non applicable

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice		A l'ouverture		Augmentation		Diminution		A la clôture	
Valeurs brutes		46 199	1 033					47 233	
Immobilisations incorporelles		137 849	575					138 424	
Immobilisations financières									
Total		184 049	1 608					185 658	
Amortissements & provisions :									
Immobilisations incorporelles		19 213	9 826					29 040	
Immobilisations corporelles		87 158	20 022					107 180	
Immobilisations financières									
Total		106 371	29 849					136 220	

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	47 621	47 621	
TOTAL	47 621	47 621	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	14 067
Disponibilités	4 308

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à évaluer	Non applicable
---	----------------

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales	
Tires début d'exercice	
Tires émis	
Tires remboursés ou annulés	
Tires fin d'exercice	
Nombres	Valeur nominale

Provisions			
A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglées			
Provisions pour risques et charges	15 306		15 306
Provisions pour dépréciation			
Total	15 306		15 306

Etat des dettes			
Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit			
Dettes financières diverses			
Fournisseurs	24 531	24 531	
Dettes fiscales & sociales	37 026	37 026	
Dettes sur immobilisations	1 033	1 033	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	62 591	62 591	

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	
		31/12/08	31/12/07
468700	Prod.a recev.subvent.	14 067,05	21 164,00
Autres créances			
518700	Banques prod. a recevoir	4 308,09	4 123,66
Disponibilités			
Total des produits à recevoir		18 375,14	25 287,66

Charges constatées d'avance :		Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
		31/12/08	31/12/07
486001	Charges d'av.assurances	972,00	923,00
486002	Charges d'av.maintenance	1 803,72	3 603,00
486003	Charges d'av.local.mobil.	1 095,76	1 055,04
486004	Charges d'av.fourn.bureau	4 500,00	4 500,00
486005	Charges d'av.loyer	872,71	849,31
486006	Charges d'av.publicité	281,06	273,88
Total des charges constatées d'avance		9 525,25	11 204,23

Charges à payer :		Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	
		31/12/08	31/12/07
408101	Fact.non parv.exp.compta.	2 950,00	3 960,00
408102	Fact.non parv.ent.immobil.	375,32	364,39
408103	Fact.non parv.edf-gdf	101,23	325,13
408104	Fact.non parv.maintenance	366,55	1 645,50
408105	Fact.non parv.déplocem.	366,55	305,70
408106	Fact.non parv.atranch.	5 151,23	2 916,04
408107	Fact.non parv.charges loc	970,00	400,00
408108	Fact.non parv.2eme lect.	2 476,00	2 256,00
408109	Fact.non parv.telephone	219,76	65,04
408110	Fact.non parv.lect.tests	1 525,50	2 713,50
408111	Fact.non parv.fourn.bur.	2 596,29	1 825,23
408112	Fact.non parv.maintenance	1 954,15	188,08
408113	Fact.non parv.commis.cpi	2 105,00	2 030,00
408114	Fact.non parv.phonimg	3 084,70	2 848,55
408116	Fact.non parv.transport	113,68	93,43
408117	Fact.non parv.entret.mat.	147,79	282,12
408118	Fact.non parv.mises pils tests	166,22	
408119	Fact.non parv.p.outillage	228,44	

Fourn.immobilitisations	408400	1 033,44	14 345,98
-------------------------	--------	----------	-----------

Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	25 565,30		36 564,69

Conges a payer	428200	5 447,00	4 832,00
Org.soc./conges a payer	438200	2 115,00	1 888,00
Format.continue a payer	448600	2 169,79	703,82
Taxe/les salaires a payer	448601	2 040,00	1 992,00

Dettes fiscales et sociales			
		11 771,79	9 415,82

Total des charges à payer			
		37 337,09	45 980,51

Produits constatés d'avance :			
			Néant